

Covid-19 : confinement et congés

Episode 2 : Brutalité et mépris envers les agent-es publics-ques

Hier matin, la FSU vous expliquait qu'une gestion intelligente des congés était possible ...

Hier, en conseil des ministres, le gouvernement a choisi une méthode bête et brutale en prenant une décision d'une violence sans précédent concernant la gestion des congés de ses agent-es publics-ques, sauf statut particulier, arguant d'une comparaison abusive au secteur privé qui n'a pas lieu d'être !

Une [ordonnance](#), publiée au journal officiel de ce jour, stipule que :

1. Les agent-es publics-ques placés-es en autorisation spéciale d'absence sur la durée du confinement, se voient amputer arbitrairement 10 jours de RTT (ou de congé), 5 jours par mois de confinement. Ce prélèvement d'office peut être proratisé au nombre de jours effectifs d'ASA et en fonction du temps de travail (temps partiel)
2. Le-la chef-fe de service a la possibilité d'imposer sans concertation 5 jours de RTT ou de congé aux agent-es en situation de télétravail postérieurement au 17 avril, pour, soi-disant, tenir compte des nécessités de service.

La FSU constate que les agent-es placés-es en ASA, malgré eux, sont littéralement soumis à une double peine : non seulement ils-elles ne peuvent prétendre à la totalité de leurs jours RTT, mais en plus, le gouvernement autorise un véritable hold-up sur leurs droits résiduels à RTT ou congé.

La FSU constate également que le gouvernement ne semble pas considérer la réalité de la continuité du service public réalisée par ses agent-es en télétravail, dans des conditions souvent difficiles.

Ces mesures pénalisent les agent-es en responsabilité parentale. Les plus nombreuses à en faire les frais seront les femmes, notamment celles employées sur des fonctions d'exécution.

La FSU dénonce tout le mépris que le gouvernement continue d'exprimer envers ses agent-es fonctionnaires et contractuel-les et leur dévouement.

Cette décision a été prise sans aucune concertation, en profitant de la situation de confinement empêchant toute forme de contestation ; la FSU dénonce la dérive autoritaire du gouvernement.

Le monde d'après esquissé par le Président de la République lundi soir, malgré les discours grandiloquents faisant d'une manière éhontée référence aux Jours Heureux du Conseil National de la Résistance, s'annonce sous de biens mauvais augures : la poursuite de l'acharnement contre le service public et les agent-es qui le servent !

Et dans une mise en scène bien rodée, le Premier Ministre « oublie » d'évoquer cette ordonnance dans sa communication post conseil des ministres.

La FSU exige :

- **Un bilan genré immédiat de la prise d'ASA et des conséquences des mesures du gouvernement pour les femmes et pour les plus vulnérables ;**
- **Le rétablissement en télétravail de tous les agent-es depuis le 16 mars, quelle que soit la réalité des situations ;**
- **Qu'aucun congé ne soit imposé.**

La FSU demande la convocation sans délai d'un CTM.